

[Retour à l'article](#)[Imprimer](#)

Adresse de l'article <http://www.lagazettedescommunes.com/162588/les-travailleurs-sociaux-exigent-que-l-on-s-occupe-d-eux-rapidement/>

SOCIAL

Les travailleurs sociaux exigent que l'on s'occupe d'eux rapidement

M. Doriac | Actu Emploi | France | Toute l'actu RH | Publié le 10/04/2013

En première ligne face à la crise, les travailleurs sociaux demandent l'ouverture rapide d'une négociation qui reconnaisse leurs niveaux de diplômes et de responsabilités.

Las de ne pas voir leurs diplômes d'Etat de niveau Bac + 3 reconnus en catégorie A, une cinquantaine d'assistants sociaux, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale et éducateurs de jeunes enfants, ont manifesté devant le ministère de la Fonction publique, à Paris, mardi 9 avril 2013, à l'appel de quatre organisations syndicales (CGT, FA-FPT, Snuclias-FSU, Sud collectivités).

En province, d'autres groupes ont interpellé les présidents de conseils généraux et préfets sur la même revendication : le refus d'être reclassés dans le Nouvel espace statutaire (NES) de catégorie B et la requalification en A, comme les infirmières, en accord avec le processus de Bologne.

Le 3 octobre 2012, les projets de décrets du NES les concernant avaient reçu l'avis négatif du Conseil supérieur de la FPT, qui a demandé au gouvernement d'ouvrir la négociation.

Sentiment de déqualification - L'absence de reconnaissance de leur qualification donne aux travailleurs sociaux le sentiment de rester « à la traîne » alors que la crise durcit leurs conditions de travail.

Leurs rémunérations et évolutions de carrière restent en deçà des responsabilités exercées et ont régressé avec le temps. Un assistant social débutait à 2,4 Smic en 1993. Il commence aujourd'hui à 1,2 Smic.

Conscients de cette déqualification, une dizaine d'étudiants de l'Institut régional du travail social de Montrouge ont rejoint la mobilisation. Rappelant l'engagement de ministres, parlementaires et du président de la République durant la campagne présidentielle, et celui du Plan pluriannuel contre la pauvreté du 21 janvier dernier pour « refonder le travail social », l'intersyndicale demande à être entendue sans attendre la vaste refonte des grilles et catégories récemment proposée d'ici à 2015 par le ministère de la Fonction publique.

Ne pas maltraiter les agents - Reçus mardi par Xavier Lacoste, conseiller social de Marylise Lebranchu puis Jean-Christophe Baudouin, directeur de l'Association des départements de France (ADF), ils le seront aussi par Claudy Lebreton.

Celui-ci se dit ouvert à une négociation à condition d'y être associé par le gouvernement. « Quand le calendrier est étalé dans le temps, il y a des réformes que l'on peut supporter. Ce n'est pas parce qu'on est en situation difficile qu'il faut maltraiter nos agents, en première ligne face aux tensions », a-t-il déclaré à La Gazette.

Le point de vue de représentants de l'intersyndicale reçus au ministère et à l'ADF

Angèle Lamora, secrétaire adjointe de la fédération Sud Collectivités territoriales :

« On sent une écoute de la part des employeurs. Pour autant, ils nous renvoient aux problèmes budgétaires et de financement des prestations sociales. Pour nous, il n'est pas satisfaisant de devoir attendre encore plusieurs mois un grand chantier de refonte des grilles et catégories prévu d'ici à 2015, date à laquelle la France doit se mettre en conformité avec le processus européen (LMD) de Bologne. Il y a urgence à donner un signe aux personnels sociaux, assez désespérés par la montée de la pauvreté, et qui font face à des situations de plus en

plus difficiles.

Leur salaire a diminué de moitié en vingt ans. Revaloriser leurs carrières et salaires, c'est reconnaître leur rôle fondamental d'accompagnement social et c'est d'autant plus nécessaire avec la crise. Actuellement, l'encadrement technique des travailleurs sociaux est délégué à la filière administrative. Ce n'est pas logique. Cela contribue à une perte de sens. Les collègues qui veulent prendre des responsabilités n'ont d'autre choix que de migrer vers la filière administrative. Or il ne viendrait pas à l'idée de confier la responsabilité des routes à quelqu'un qui n'est pas du métier. C'est l'ensemble de la filière sociale qu'il faut reconsidérer avec un déroulement de carrière jusqu'aux fonctions d'encadrement, y compris A + »

Didier Bourgoïn, secrétaire national du Snuclias-FSU :

« Le ministère de la Fonction publique reconnaît la problématique à résoudre et admet que le Nouvel espace statutaire (NES) n'est pas la bonne solution pour les travailleurs sociaux. Il ne nie pas l'engagement pris, avant l'élection présidentielle, notamment par François Hollande, Jean-Marc Ayrault et Claude Bartolone, et à la conférence sociale de juillet 2012. Il dit préparer une réforme d'ampleur. Mais comment traiter une réforme globale pour les années 2013 à 2015 et inscrire les travailleurs sociaux dedans ? Nous demandons des mesures transitoires qui valideront la reconnaissance des diplômes au niveau européen et leur inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'engagement de Xavier Lacoste, conseiller social de la ministre, doit nous être confirmé par un courrier de Marylise Lebranchu.

Mais le nœud, ce sont les employeurs territoriaux qui freinent des deux pieds. Nous devrions être reçus courant avril par Claudy Lebreton, le président de l'Association des départements de France. Il nous est proposé qu'une table ronde soit organisée entre le ministère de la Fonction publique, l'ADF et l'intersyndicale. Nous demanderons la présence du ministère des Affaires sociales. Le contexte de crise et la demande sociale rendent la question importante. Avec les accords Durafour de 1990, nous avons obtenu un 'classement intermédiaire indiciaire' (C2i) provisoire. Or ces grilles atypiques n'ont jamais été revalorisées. Nous interpellons aussi le gouvernement sur la reconnaissance de l'égalité femmes-hommes dans une filière particulièrement féminisée et de nouveau oubliée. Revaloriser les travailleurs sociaux serait un geste en adéquation avec le protocole d'accord signé le 8 mars ».

Réactions de travailleurs sociaux, syndiqués ou non

Le point de vue d'assistantes sociales du département des Hauts-de-Seine :

« Nous sommes les premiers témoins des problèmes immenses que rencontrent les citoyens sur le terrain, les premiers du service public face à toutes les familles et personnes en grande difficulté. Les pouvoirs publics sont en capacité d'entendre cela et de reconnaître notre diplôme au niveau Bac + 3 comme les infirmières, afin que les choses soient claires dans la fonction publique. Aujourd'hui, il y a un manque de clarté ! »

« Nous demandons aussi une reconnaissance au niveau du salaire par rapport au travail que l'on effectue. Après huit ans de service, par exemple, au conseil général des Hauts-de-Seine qui rémunère mieux que d'autres, nous percevons 1 700 euros net avec les primes. Le salaire brut est, lui, de 1 500 euros à l'échelon 6. A mes débuts, quand j'avais appris qu'après trois ans d'études, je serai payée 1 200 euros et considérée à Bac + 2, j'avais été choquée. »

« Sur le terrain nous sommes les premiers touchés par la crise. C'est à nous que l'on demande de trouver des solutions aux problèmes de nos concitoyens. On a des missions énormes, absolument pas reconnues. Nous demandons dans un premier temps la régularisation de nos diplômes au plan européen. Il y a un réel besoin de légitimer nos postes. On en arrive à demander à nos dirigeants de reconnaître que l'on fait un travail, un travail de plus en plus difficile, de plus en plus lourd. On a l'impression que les pouvoirs publics se détachent de leurs agents et par conséquent de leurs administrés. »

Le point de vue d'une assistante sociale du département de Paris :

« Sur le terrain, nous travaillons avec des moyens limités. Mais nous avons besoin de reconnaissance. C'est un

métier où l'on a des responsabilités. Et normalement la responsabilité va de pair avec la reconnaissance de ce que l'on est et passe aussi par le salaire. Dans la protection de l'enfance, l'assistante sociale a une vraie responsabilité. Pas mal de choses pèsent sur nous. On fait un travail pas forcément facile. On l'a choisi. Mais il nous semble juste d'être payé ce que l'on mérite. On a fait des études à Bac + 3. C'est un niveau II, qui correspond à la catégorie A. Point. Il y a une méconnaissance de ce que l'on fait. Notre hiérarchie vient de moins en moins du terrain et a du mal à comprendre notre fonctionnement. »

Le point de vue d'une éducatrice de jeunes enfants :

« C'est par solidarité que je suis venue. Dans deux ans je pars à la retraite. Cette revalorisation, je ne suis pas sûre de la voir. Mais pour mes collègues, c'est important. On voit bien au quotidien que l'on n'est pas considérées à la hauteur du diplôme et du travail fourni. Dans notre fiche de poste, nous sommes garantes du projet éducatif, nous assurons un soutien à la parentalité, nous avons des responsabilités éducatives et sociales, nous rendons des écrits. Mais au niveau du salaire et de la hiérarchie, notre métier n'est pas reconnu partout. On travaille souvent en flux tendus. Chaque fois qu'il manque une personne auprès des enfants, c'est l'éducatrice qui doit y aller. Les parents ignorent notre rôle. On assure tout en sous main. On dirige des halte-garderies, des jardins d'enfants, des crèches de 40 berceaux. Mais nous avons très peu d'évolution de carrière. Je suis éducatrice chef de jeunes enfants depuis 1995, au même salaire depuis plus de dix ans, sans espoir d'avancement car il n'y a rien au dessus ».

Le point de vue d'un éducateur spécialisé :

« On ne peut pas dire que le régime indemnitaire de référence soit intéressant. Il est pris en référence à ce qui existe à l'Etat. Or il y a moins de possibilités pour les travailleurs sociaux en filière médicosociale, dans les collectivités, que dans les filières technique ou administrative. C'est une filière maltraitée ! »

Le point de vue d'un collectif d'étudiants en 1^{ère} année à l'Institut régional du travail social de Montrouge :

« Un collectif 'étudiants en colères' s'est créé à Montrouge. Il est difficile pour nous de trouver des stages actuellement. Beaucoup d'employeurs n'ont pas de budget pour rémunérer ces stages. Cela ne remet pas en cause nos choix du travail social. Mais on est venu pour dire que l'on fait trois ans d'études et que l'on veut être reconnu à Bac + 3, tout simplement, et que les salaires suivent. Et l'on est venu par solidarité avec les syndicalistes. »